

Rencontre annuelle de la FDAFP de Savoie



Fédération Départementale des

AFP
73



SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

■ Fédération
Départementale des AFP
de Savoie

10 octobre 2019 -
Villarodin-Bourget



Mot d'accueil

- Mayline DUVAL, présidente de l'AFP de Villarodin-Bourget
- Monique BASSI LEGER, Présidente de la FDAFP73



Programme de la journée

- 9 h 45** **MOTS D'ACCUEIL**
- 10 h 15** **PRESENTATION DE L'AFP DE VILLARODIN-BOURGET ET DU TRAVAIL REALISE SUR LE TERRITOIRE**
- ▶ Historique et projets de l'AFP
 - ▶ Travail sur le foncier
- 10 h 45** **PREDATION ET AFP :**
- ▶ Evolution de la predation en Savoie (SEA73)
 - ▶ Présentation des outils à disposition des AFP
 - ▶ Discussions et proposition d'une motion
- 12 h 30** **APERITIF ET REPAS**
*pris en commun au restaurant à Villarodin-Bourget
À la charge de chacun (prévoir 20€)*
- 14 h 45** **VISITE SUR LE TERRAIN**



L'AFP de Villarodin-Bourget

“ Une AFP à l'échelle du territoire communal ”



L'AFP de Villarodin-Bourget

FICHE D'IDENTITÉ

Commune concernée par l'AFP : Villarodin Bourget.

Date de création : 2000 (création) et 2017 (extension de 1980 ha).

Une partie du territoire de l'AFP concernée par le Parc National de la Vanoise.

Surface de l'AFP : 3180 ha

Nbre de comptes cadastraux : 1013 (dont 721 « nouveaux propriétaires suite à l'extension).

Nombre de parcelles : 6950 (dont 6117 parcelles concernées par l'extension).

Toute la commune est concernée par le périmètre. L' ONF a refusé de voir les forêts domaniales intégrées dans l'AFP.

Présidente: Maryline DUVAL

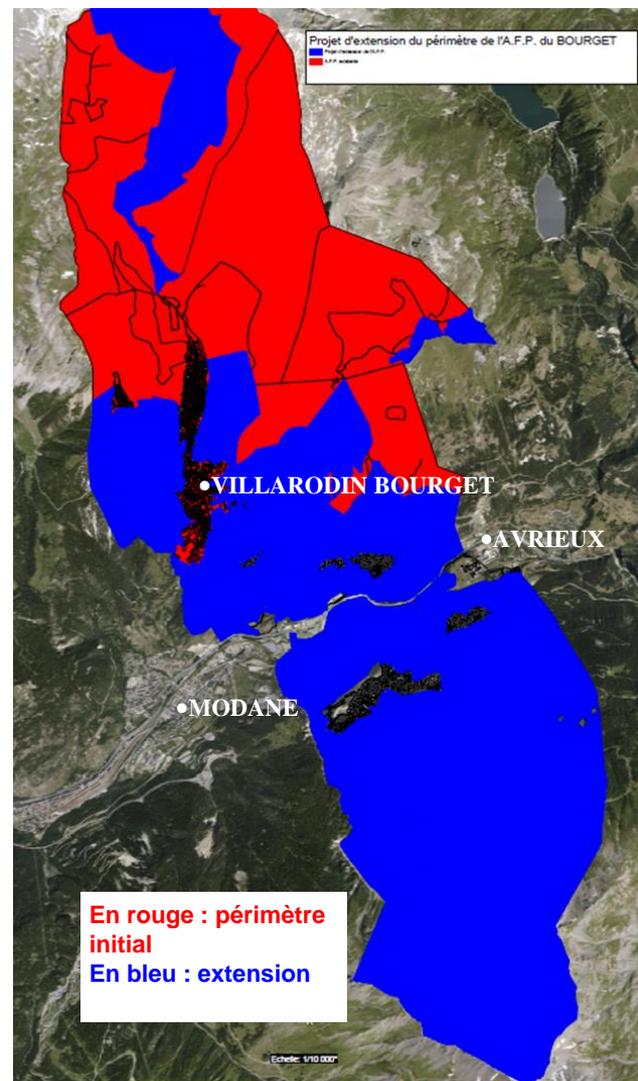
RESSOURCES

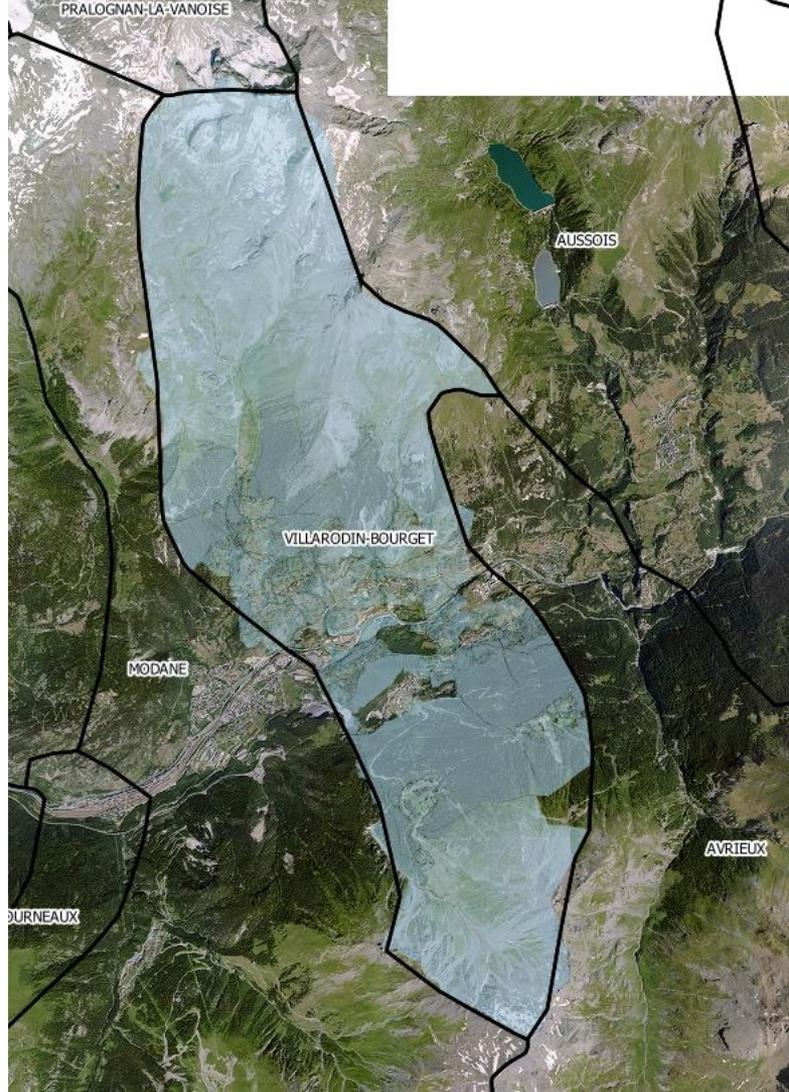
Aide au démarrage / extension

Partenariat : commune / portage administratif.

Subventions : aides du Conseil Départemental, Plan Pastoral Territorial de Maurienne.

Les loyers , 1700 €/an (avant extension) sont redistribués tous les 3 ans. Une partie des loyers n'est pas réclamée par les propriétaires (600/700 € tous les 3 ans).





 Périimètre de l'AFP de Villarodin-Bourget

 Limites communales

L'AFP de Villarodin-Bourget

FONCTIONNEMENT

L'AFP se réunit en **assemblée générale une fois tous les ans** au printemps (30 personnes présentes en moyenne).
Le **bureau se réunit 5 à 6 fois par an** ; il est constitué de 13 membres titulaires dont 1 représentant de la commune.

2 réunions sont également organisées :

- avec le Groupement pastoral en fin saison : bilan
- au printemps avec le conseil syndical pour préparer l'Assemblée générale

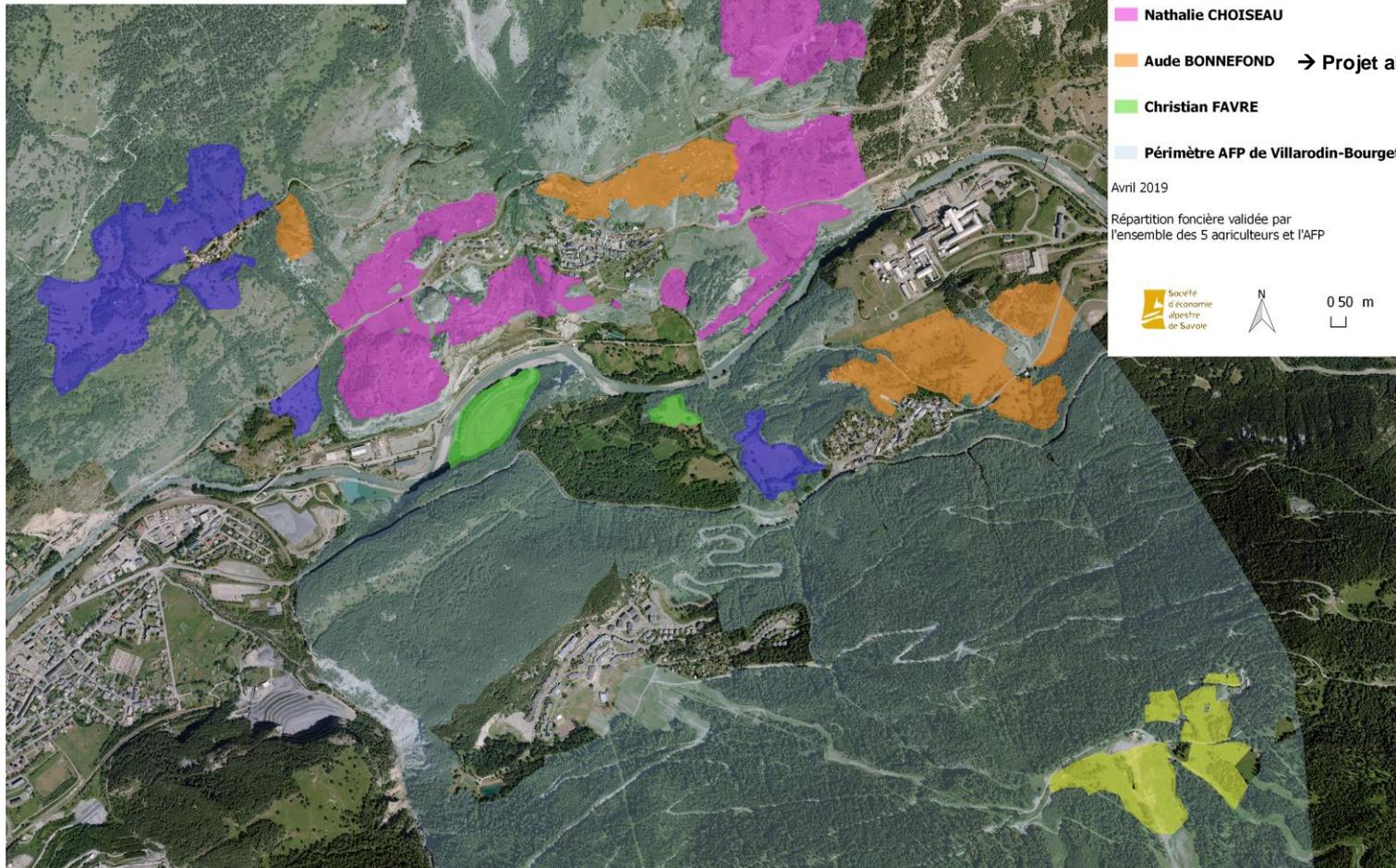
Maryline Duval également deuxième adjointe sur la commune de Villarodin-Bourget présente (au minimum) un bilan du travail de l'AFP au conseil municipal à l'automne pour partager avec le conseil municipal dans son ensemble l'action de l'AFP.

La présidente passe en moyenne 2 heures par semaine pour le fonctionnement de l'AFP. Ce temps était plus conséquent ces derniers mois étant donné les nombreux projets.

La commune pour favoriser le fonctionnement de l'AFP met à disposition gratuitement :

- du temps de secrétariat pour assurer la gestion budgétaire et comptable
- une salle pour les réunions et des rangements pour stocker l'ensemble des documents de l'AFP.

Répartition foncière AFP de Villarodin-Bourget



- Sébastien MENJOZ
- Jean-Louis FAVRE
- Nathalie CHOISEAU
- Aude BONNEFOND → **Projet abandonné**
- Christian FAVRE

Périmètre AFP de Villarodin-Bourget

Avril 2019

Répartition foncière validée par
l'ensemble des 5 agriculteurs et l'AFP



0 50 m
└┘

L'AFP de Villarodin-Bourget

TRAVAUX

Les investissements concernent principalement les chalets et les points d'eau.

C'est généralement la commune qui s'occupe des gros investissements et de l'entretien notamment pour ce qui concerne les chalets au nombre de 2 dont elle est propriétaire.

Dans l'extension, un logement à double vocation (logement des bergers l'été / cabane de remontée mécanique l'hiver) a été construit en 2016 en mutualisant les moyens d'investissement. Cette construction appartient à la communauté de commune.

Dans le cadre des mesures compensatoires TELT, l'AFP réfléchit actuellement aux travaux à effectuer pour améliorer la gestion des terrains de son périmètre.



PRÉDATION ET AFP

Evolution de la prédation en Savoie

Présentation des outils à disposition des AFP

Diffusion « La montagne en sursis »

Discussion et proposition d'une motion

PRÉDATION ET AFP

Evolution de la prédation en Savoie

Présentation des outils à
disposition des AFP

Diffusion « La montagne en
sursis »

Discussion et proposition
d'une motion

PRÉDATION ET AFP

Evolution de la prédation en Savoie

Présentation des outils à disposition des AFP

Diffusion « La montagne en sursis »

Discussion et proposition d'une motion

Map Loup

Chaque demande de constat (résultant d'une suspicion d'attaque de prédateur) est intégrée (sous forme d'une icône "cliquable") sur une carte interactive mise à jour régulièrement.



Ce dispositif est couplé avec un système d'envoi de SMS d'alerte à chaque suspicion de prédation enregistrée à destination des **éleveurs et des élus des territoires pastoraux de Savoie**. Les SMS d'alerte sont envoyés aux personnes inscrites et situées à proximité du lieu de prédation enregistré sur la carte (calcul automatique via un logiciel de cartographie).

Mesures de protection

Bénédicte BANGHALA – Direction Départementale des Territoires

PRÉDATION ET AFP

Evolution de la prédation en Savoie

Présentation des outils à disposition des AFP

Diffusion « La montagne en sursis »

Discussion et proposition d'une motion

PRÉDATION ET AFP

Evolution de la prédation en Savoie

Présentation des outils à disposition des AFP

Diffusion « La montagne en sursis »

Discussion et proposition d'une motion

La Fédération des Associations Foncières Pastorales de Savoie :

- Rappelant que les Associations Foncières Pastorales (AFP) sont des établissements publics regroupant des propriétaires de terrains (privés ou publics), elles sont constituées sur un périmètre agro-pastoral et accessoirement forestier.
- Rappelant que le but des AFP est d'assurer ou de faire assurer la mise en valeur et la gestion des fonds inclus dans le périmètre constitué par une exploitation des terrains par l'agriculture.
- Rappelant que la Fédération des AFP de Savoie a toujours soutenu l'agriculture de montagne et que le pastoralisme est le mode de valorisation privilégié des terrains en AFP.
- Rappelant qu'il joue un rôle essentiel en matière de prévention des risques naturels comme les incendies, les avalanches ou les glissements de terrain.
- Affirmant que le pastoralisme et le pâturage extensif sont des conditions essentielles de la préservation de la biodiversité, de la valorisation des ressources naturelles de nos territoires et de leur aménagement durable.
- Estimant que le pastoralisme façonne les paysages qu'il utilise au bénéfice d'autres activités économiques comme le tourisme ou les activités sportives
- Faisant le constat que l'élevage pastoral répond aux nouvelles attentes des consommateurs en termes de proximité, qualité, lien au terroir, sécurité alimentaire et sanitaire.

La Fédération des Associations Foncières Pastorales de Savoie :

- Juge que la prédation, entraîne des conséquences techniques, économiques et humaines pour l'agriculture pastorale.
- Observe que des espaces se referment du fait de la non fréquentation des troupeaux, car trop difficiles à protéger dans ces zones.
- Constate la détresse des éleveurs face à la multiplication des actes de prédation.
- Constate que les conséquences de la prédation viennent s'ajouter aux conséquences du changement climatique pour les agriculteurs (moins de ressources fourragères, moins d'eau...).
- Estime que la problématique du loup est aujourd'hui une problématique de territoire
- Constate que les chiens de protection, imposés du fait de la présence des loups, deviennent une contrainte majeure pour la fréquentation des espaces pastoraux et l'économie touristique, avec de forts conflits d'usage avec les autres activités.
- Constate que les bénévoles des Associations Foncières Pastorales, en tant qu'acteurs du territoire, se trouvent confrontés aux problèmes de multi-usage liés à la présence de chiens de protection.
- Estime que les AFP ont des difficultés à remplir leur rôle de gestion et mise en valeur des terrains de leur périmètre, du fait de la prédation.
- Rappelle que les bénévoles des Associations Foncières Pastorales sont en relation directe avec les éleveurs en détresse et les propriétaires soucieux de l'entretien des terrains, et peuvent ainsi être porte-paroles des difficultés rencontrées sur les territoires.

La Fédération des Associations Foncières Pastorales de Savoie :

- Affirme sa pleine solidarité avec les agriculteurs face aux problèmes posés par le loup
- Refuse l'abandon et l'ensauvagement des territoires.
- Affirme son choix pour des montagnes et des territoires ruraux vivants.
- **Estime qu'une baisse de la pression de la prédation est indispensable pour la survie de l'agriculture pastorale et des territoires montagnards.**

CONCLUSIONS DE LA MATINEE